



SITES HISTORIQUES

1. TREPIER (Chanoine), Recherches historiques sur le décanat de Saint-André et sur la ville de ce nom ensevelie au XIII^e siècle sous les éboulis du mont Granier, M.A. S., 3^e série, tome 6 et 7 et tome 6 des Documents, Chambéry 1878-1885
2. Charte comprise dans le cartulaire de Grenoble.
3. A.D.I., 4 G 40, Cartulaire de Chissé, f^o 482-483. Transcrit par Trépier dans les Documents des Mémoires de l'Académie de Savoie, T. 6, p. 180, charte n^o69.
4. A.D.I., 4 G 40, Cartulaire de Chissé, f^o 325-328 et 598-608. Transcrit par Trépier, op. cit., p. 198-206, charte n^o72.
5. Un mistral perçoit différents produits pour le compte de l'évêque: céréales, fromages, vin, et argent et rend compte chaque année des recettes et dépenses au receveur général nommé par l'évêque.

Mappe sarde de 1730.
Mas «le pré de la Cour»
n^o1883, Pré en collines:
5 journaux, 44 toises,
2 pieds appartient à
Collet Jean*, évêque et
prince de Grenoble.
* Il s'agit en fait
de Jean de Caulet.

Le site de la tour de Curienne

Patrimoine et création autour d'une motte castrale

La commune de Curienne occupe le sommet d'une éminence montagneuse, sur le rebord méridional du Massif des Bauges et le mont Saint-Michel en est le point culminant à 895 mètres. Elle surplombe la cluse de Chambéry, au débouché de la vallée de la Leysse qui donne accès au cœur du massif des Bauges. Cette situation a joué un rôle non négligeable pour l'occupation humaine, qui s'avère être ancienne (Age du Bronze et Age du Fer) au regard des quelques fouilles menées aux XIX^e et XX^e siècles sur le mont Saint-Michel.

En 1996, la parcelle A-877 du plan cadastral est mise en vente. Située à l'arrière du cimetière, ce pré renferme les traces d'implantation d'une maison-forte dont le relief du terrain en est aujourd'hui le seul témoignage visuel. Il s'agit d'un type de motte castrale courant en Rhône-Alpes aux XII^e-XIII^e siècles: la terre rejetée d'un fossé est amassée en un monticule, le tertre, sur lequel est établie la construction. Peu d'éléments historiques sont connus sur cette maison qui fut pourtant une des demeures de l'évêque de Grenoble pendant près de quatre siècles. Elle est par contre liée à un témoignage républicain, apposé sur la façade de la mairie:

« Sous l'ancien régime beaucoup paysans de Savoie, réduits à la dure condition de serfs taillables, ne pouvaient disposer ni de leur personne ni de leurs biens. Des reconnaissances consacraient cette lourde servitude. L'évêque de Grenoble gardait dans une sombre tour celles des gens de Curienne. Mais, en l'an 1620, le peuple de Curienne brûla cette tour et donna ainsi le premier signal de l'affranchissement de la classe rurale, achevé plus tard par la révolution française.

La municipalité a acquis le terrain, en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie. L'achat a été réalisé en décembre 1998 avec le concours financier de l'Etat et du Département de la Savoie.

Curienne, une paroisse du décanat de Saint-André

Le décanat de Saint-André¹ doit son nom à la ville éponyme près de Myans, détruite par l'éboulement du mont Granier en 1248. Avant cette catastrophe, cette bourgade prospère abritait le siège du pouvoir décentralisé de l'évêque de Grenoble pour une portion du territoire savoyard (66 paroisses). Dès le début du XI^e siècle, un doyen y est attesté avec un chapitre de chanoines réguliers.

A la fin du XI^e siècle, Hugues de Châteauneuf, évêque de Grenoble (1080 à 1132), s'attache à réorganiser cette partie de son diocèse. En lutte contre les grandes familles féodales qui s'accaparent les terres et les bénéfices ecclésiastiques, il établit des communautés de clercs réguliers dans plusieurs paroisses du décanat. À proximité de Curienne, deux prieurés de l'Ordre de saint Augustin sont ainsi implantés: celui de Thoiry, avant le 5 août 1111² et celui Saint-Jeoire, fondé, selon une charte donnée dans l'église de Thoiry, le 5 juillet 1110. L'église Saint-Maurice de Curienne relève du prieuré de Saint-Jeoire, lié aux seigneurs de Chignin qui ont leur tombeau dans l'église prieurale. Or, le 2 septembre 1261, Herluin de Chignin cède pour 75 livres viennoises sa tour, sa maison adjacente et les autres biens qu'il possède à Curienne à Falco, évêque de Grenoble, pour les recevoir ensuite en fief³. Deux conditions sont exigées par l'évêque: la tour revient à l'évêché en cas de guerre et Herluin s'engage à lui faire foi et hommage pour ces biens, moyennant 20 sous à chaque mutation de vassal. Puis, en 1291, Humbert de Chignin, prieur de Saint-Jeoire et héritier d'Herluin, cède à l'évêque de Grenoble l'ensemble des biens de Curienne, en échange de ce que l'évêché possède à Francin, lui permettant d'étendre son pouvoir sur la rive gauche de l'Isère. Il reçoit en retour 290 livres viennoises⁴. Le prieur reconnaît tenir en fief les biens de Francin et il doit foi et hommage à l'évêque contre un plaît de 20 sous à chaque mutation de seigneur. L'évêque devient ainsi seigneur de Curienne.

La tour de Curienne

Curienne n'appartient à aucune châtelainie comtale mais se situe dans une zone de contact, sinon d'influence, entre celles de Chambéry au sud ouest, des Marches au sud, de Montmélian à l'est et des Bauges au nord. Le territoire de Curienne est dominé par de grandes familles ayant des biens dans toute la Combe de Savoie: les Chignin, les Miolans, les Seyssel, et leurs vassaux, les Puygros et les d'Arvey.

L'évêque de Grenoble en devenant seigneur temporel fait de Curienne une mistralie⁵ épiscopale, dite «de Curienne» ou «de Savoie».



L'évêque de Grenoble à Curienne

L'acte de 1261⁶, très précis, permet d'estimer l'étendue des biens donnés à l'évêque: la tour, la maison adjacente, des prés à côté de cette tour, à *Pierre Grosse*, à *la Nyon*, à *la Moyli*, les arbres des prés, des terres, un moulin, des bois... Seules les dîmes restent perçues par le prieur de Saint-Jeoire, donc pendant une grande période par les Chignin, et un fief relève des Mâlesmans. Si l'évêque dispose de son palais épiscopal à Grenoble et d'un ensemble de châteaux et maisons en de nombreuses localités de son diocèse (Domène, La Plaine...), d'autres communes de Savoie semblent aussi avoir abritées une résidence épiscopale au cours du Moyen Âge: Thoiry, Cruet⁷ et Grésy-sur-Isère⁸. Il s'agit de pied-à-terre pour les visites pastorales mais on peut douter de leur fréquentation. En effet, une seule mention du logement de l'évêque dans sa maison de Curienne est faite, dans la visite pastorale du 27 mai 1399. L'état de la dite maison semble insatisfaisant puisqu'en 1457-1458, il dîne et passe la nuit à la cure⁹. Les visites suivantes sont muettes au sujet de cette demeure¹⁰.

Cependant, d'autres sources nous livrent des renseignements sur cet édifice. Le compte des revenus de l'évêché de Grenoble en Savoie pour les années 1359-1362 apporte plusieurs mentions utiles sur l'administration du domaine foncier de l'évêque. Au sujet de ses passages à Curienne, il a dû venir en 1360 puisque deux hommes Jaquemet Armand et Jaquemet Jacques de Curienne reçoivent chacun 38 veissels de froment pour transporter l'évêque jusqu'à son château de Saint-Hilaire¹¹. Cette même année, on apprend que les alpages de Curienne, appartenant pour moitié à l'évêque et pour moitié au seigneur de la Bâtie, n'ont rien rapporté depuis 3 ans¹². Les dépenses engagées pour Curienne à cette date concernent la grange, la tour et les prés. Des tavaillons et des clous sont achetés à Chambéry pour restaurer le toit de la grange, du côté de la tour, travail confié au charpentier Etienne Blanchet qui répare également la toiture de la tour avec les mêmes matériaux. En 1381, la maison fait l'objet de nouveaux travaux: des éparres et des crochets en fer sont placés en divers endroits. Le toit de la cave ou du cellier (*soturno*) est recouvert de 200 tuiles.

Le document le plus complet est le compte d'Etienne Rosset, clerc de l'officialité curiale de Chambéry. Entre 1411 et 1415, 19 florins, 7 gros trois quart petits poids sont consacrés aux *opera domus Corvanne*¹³. En 1413, Jean Blanchet dit



Vue du site et des vestiges de la motte castrale à Curienne.

Colin de Curienne fait à la tâche, diverses réparations; à l'étable: réfection du toit, remplacement de planches et de poutres, blanchiment des murs extérieurs; à la maison: deux toises de mur et l'arc de la porte, une grosse serrure pour la «grande porte». En 1415, le même Jean Blanchet et Jean Jaccon reconnaissent avoir reçu d'Etienne Rosset au nom de l'évêque, de la chaux pour faire des travaux dans sa maison de Curienne. En 1416 l'évêque, ou l'un de ses proches, doit y séjourner puisque des denrées sont transportées à Curienne: deux carpes, du pain, des chandelles, de l'huile d'olive, du vin blanc et du vin rouge... En 1417, Jean Blanchet et Pierre de Seyssel dit Campanet sont employés pour faire 17 toises aux murailles¹⁴ de la dite maison. Il est fort probable que cette demeure était entourée d'une enceinte puisque nous nous trouvons devant une construction sur tertre. Ceci est attesté par la visite pastorale de 1729: *Il y avait anciennement une tour au milieu d'un pré appelé pré la Cour et qui appartient à l'évêché (...) il n'en reste que quelques morceaux de pierre au coin du côté du grand chemin, environnés d'une inégalité de terrain que l'on peut soupçonner avoir été autrefois un fossé; cet endroit est plein de broussailles que l'on pourrait faire desserter en égalisant le terrain mais il en coûterait considérablement*¹⁵. Ce fossé était encore ouvert au début du siècle et certains habitants se souviennent avoir vu de l'eau au fond de celui-ci. D'autre part, le tailleur de pierre qui vivait en face de la tour se rappelle que des gravats ont été jetés dans les dits fossés lors de l'extension du cimetière.

En 1434-1435, la maison est occupée par Jacques de Chissé, frère de l'évêque et sa femme Anthonie, qui y résident avec tous leurs domestiques «pour un certain temps», précise le texte. Après cette date, il est très difficile de trouver des mentions intéressantes concernant Curienne. Les dépenses d'entretien sont infimes par rapport aux autres résidences épiscopales, annonce d'un abandon progressif de la demeure ou choix des évêques de limiter leur itinérance.

L'épisode de 1620: l'incendie de la tour

La tour est connue des habitants de Curienne non par les textes historiques mais par la plaque commémorative apposée sur la façade de la mairie et inaugurée par le député savoyard Théodore Reinach en 1910. La motivation de son auteur n'est pas de rapporter scientifiquement l'incendie de la tour. La plaque elle-même a son propre poids historique et les termes «sombre tour» ou «Bastille savoyarde» nourrissent la polémique politique du début de XX^e siècle. Dans le contexte de l'Affaire Dreyfus, le parti radical et anticlérical que représente Reinach s'oppose à une droite catholique et antisémite. Il y a donc véritablement deux histoires, celle de la tour et celle de la plaque, la seconde empruntant le thème de la première à des fins politiques. Cette plaque brisée en 1913 sera refaite grâce à la générosité des habitants et taillée par un artisan de la commune en pierre de Curienne. Cachée pendant la Seconde guerre mondiale puis restaurée, elle reste un sujet de discussion dans la commune.

MONUMENTS &



SITES HISTORIQUES

6. Charte n° 69, Documents, Trépier.

7. BROCARD (M.), SIROT (E.), *Châteaux et maisons fortes savoyards*, p. 221.

8. id. p. 281.

9. A.D.I., 4 G 258, Visites pastorales, f° 83 v.

10. Cependant, je n'ai pas pu étudier toutes les visites pour la période moderne, XVI^e-XVIII^e siècles.

11. A.D.I., 4 G 126, f° 2, *Librate frumentii*.

12. Idem, f° 4, *Alpagium*.

13. Idem, 4 G 117.

14. Ce terme de murailles n'est sans doute pas à prendre au sens ou nous l'entendons aujourd'hui mais plus vraisemblablement de l'ensemble des maçonneries.

15. A.D.S., 1 Mi 85 R1, Visite pastorale de Monseigneur de Caulet 1729, f°552.

MONUMENTS &



SITES HISTORIQUES

Détail d'un des panneaux d'interprétation.

16. Au Moyen Âge, la cour de justice se réunit dans l'église Saint-Léger de Chambéry.
 17. A.D.I., 4 G 271, f° 364 v° et 365 1672-1673.
 18. A.D.I., 4 G 273, f° 663 v° 1677-1678.
 19. A.D.I., 4 G 276, 1684.

Sans évincer l'épisode de 1620, il s'agit de comprendre quels en sont les fondements historiques exacts. Les documents étudiés pour le Moyen Âge, ne mentionnent pas d'exercice de la justice à Curienne¹⁶, même dans les *banna*, chapitre réservé à cela dans les documents comptables. L'appellation «Pré de la Cour» qui figure sur la mappe de 1730 comme propriété de l'évêque de Grenoble n'apparaît pas non plus à cette époque. Il est possible d'envisager une erreur de lecture, *t* et *c* étant deux lettres graphiquement proches. Pré de la Tour a peut être plus de sens. La mainmise de l'évêque sur les populations qui aurait pu justifier l'acte de 1620, n'a pas laissée traces de conflits dans les sources écrites.

Les premières mentions de l'épisode de l'incendie de la tour sont délicates à interpréter. En 1620, il n'y a pas de visite pastorale pour le décanat de Savoie. En 1665-1667, de nombreuses paroisses du décanat sont visitées, mais l'évêque ne vient pas à Curienne. En octobre 1673, monseigneur Etienne Le Camus vient en Savoie. Un passage de la visite de la paroisse fait référence à la tour : *Il y a des censés et revenus et il y avait autrefois une maison dont il reste encore des pierres et masures (...) nota qu'il y a eu autrefois un château de l'évêché et que Bataillard a une tour qui est de l'aliénation de l'évêché et qu'on a brûlé les papiers et reconnaissances*¹⁷. En octobre 1678, lors de la visite de Monseigneur Le Camus le procès-verbal devient plus précis : *Le seigneur évêque de Grenoble a des rentes dans la paroisse de Curienne. Il y a un pré où paraissent encore les masures d'une tour qui appartenait à l'évêché. Les habitants de ce pays brûlèrent la tour il y a environ soixante ans pour faire perdre les livres de reconnaissances des rentes qui y étaient dedans. Il y a eu des informations et le seigneur évêque d'alors obligea les particuliers de reconnaître sur une vieille reconnaissance qui se trouve aux archives de l'évêché*¹⁸. La visite de Thoiry confirme cet incendie et la disparition des papiers. En 1684, le compte-



Scénographie autour du travail de la pierre et aménagement didactique pour l'interprétation du site archéologique.

Taille de pierre : Jean-Michel Etienne, tailleur de pierre et sculpteur (Kaartuz) et l'association *Les fascines*.

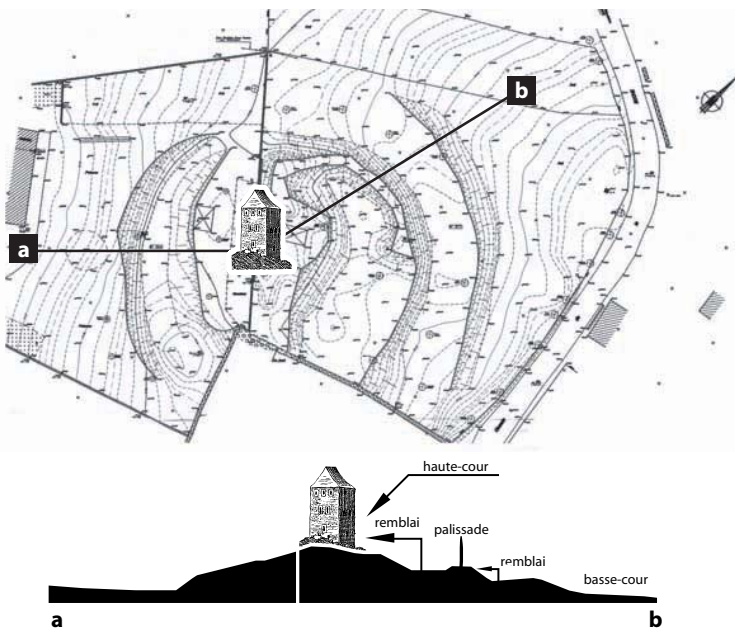
rendu est des plus sommaire : *Nous avons trois prés en cette paroisse dont il y en a un qui s'appelle le pré de la cour où l'official tenait ses assises et la tour servait pour la prison. Les paysans l'ont brûlée avec les papiers*¹⁹.

Les trois visites pastorales qui font mention des événements ayant eu lieu à Curienne vers 1620 sont donc postérieures à l'incendie. Que s'est-il réellement passé en 1620? Les sources judiciaires pourraient-elles évoquer cet épisode et son contexte réel? Peut-être s'agit-il d'un fait divers qui par la transmission orale aurait pris une dimension beaucoup plus dramatique?

Entre mémoire et patrimoine : un projet de valorisation pour le site de la tour

Ce site a toute sa place dans l'histoire et la mémoire du lieu. Depuis son acquisition en 1999, la commune porte le projet de valoriser l'histoire de cette tour. En 2003-2004, une équipe pluridisciplinaire, coordonnée par la Conservation départementale du patrimoine, avec la participation d'un graphiste et d'un tailleur de pierre a été missionnée pour définir un premier projet de valorisation. La démarche insiste sur l'aspect pédagogique d'une installation scénographique sur le site de la tour, tout en impulsant une réflexion à l'échelle de la commune, puisque la thématique retenue est celle de la pierre taillée. L'idée d'un cheminement autour de la pierre de Curienne, connue jusqu'à Lyon – elle a servi à l'édification de la basilique de Fourvière – et des modes de taille, offre un fil conducteur pour ultérieurement relier et valoriser les autres éléments patrimoniaux de la commune. Il s'agit, pour cette première étape de valorisation *in situ* de passer du «il n'y a rien» au «il y avait», en créant un imaginaire permettant une appropriation. Cette scénographie, aujourd'hui installée avec le concours actif de l'association *Les fascines*, permet à tous, habitants et visiteurs de découvrir les richesses patrimoniales de la commune. L'inauguration est prévue pour les Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre prochain, dont le thème national «Patrimoine et création» ne pourra qu'en conforter la valorisation.

Sandrine Vuillermet



Relevé topographique et coupe du site de la motte castrale de Curienne (cabinet Boch, atelier Restelli).